

lui ont été confiés, *principalement s'ils invoquent son assistance...* C'est donc s'aveugler grandement et travailler soi-même à sa propre ruine que d'attaquer cette trésorière de mes grâces, et de refuser de la tenir pour avocate auprès de moi, comme je suis moi-même l'avocat des hommes auprès du Père. Non, il n'est pas de moyen plus sûr de se précipiter soi-même en enfer, que de s'aliéner celle dont l'intercession a tant de fois arrêté les effets de ma juste colère : car, elle une fois écartée, personne ne s'interposera pour retenir ma main prête à frapper les coupables » (1).

C'est encore le même Lansperg qui, dans une de ses lettres, écrivait cette pressante exhortation : « Oui, je vous exhorte à aimer toujours plus la Vierge Marie, notre Dame. Voulez-vous échapper à tous les périls, ne pas succomber dans les tentations, être consolé dans vos épreuves et porter sans fléchir le poids des tristesses ; voulez-vous être uni très étroitement au Christ, vénérez, aimez, imitez sa très pure, très douce, très aimable et très puissante mère. N'en doutez pas, elle sera pour vous une mère très aimante, si vous la cherchez elle et son amour : car elle est si humble qu'elle ne méprise personne, si miséricordieuse qu'elle ne rejette aucune prière ; et, vous le savez, elle a reçu de Dieu le pouvoir de dispenser les trésors de la grâce confiés à ses mains, et de relever les pécheurs, mais tout particulièrement ceux qui l'aiment... Qui la chérit est chaste, qui l'embrasse est pur, qui l'honore est pieux, qui l'imite est saint. Personne ne l'aime sans être aimé d'elle ; *personne parmi ses dévots n'a*

(1) Joan. Lansperg., *Opusc. spirit. Alloquiorum L. I, can. 12. Opp.*, t. II, p. 486, sq. Colon. Agripp., 1630.

*jamais péri...* En vertu du privilège et de l'emploi qu'elle a reçus gracieusement de son Fils Jésus, qui l'aime arrive à la pénitence ; qui lui est dévoué, à la grâce ; qui l'imite, à la gloire. C'est donc une grande grâce, un bienfait insigne de la divine bonté que d'avoir de la dévotion pour cette bienheureuse Vierge, de se confier en elle, de mettre par elle son espoir en Dieu, de souhaiter enfin d'imiter ses vertus » (1).

Saint Laurent Justinien, commentant les paroles adressées du haut de la croix par Notre Seigneur à sa mère : « Aucun de ceux qui vous invoqueront, lui fait-il dire, ne sera dédaigné de moi ; et pas un de vos dévots serviteurs ne sera finalement exclu de ma présence » (2). C'est donc avec raison que l'angélique saint Jean Berchmans, au dire de ses historiens, avait constamment ces paroles dans le cœur et sur les lèvres : « Si j'aime Marie, je suis assuré de la persévérance, et j'obtiendrai de Dieu tout ce que je voudrai ».

Ici, comme partout, nous voyons l'Orient catholique en parfait accord de pensées avec notre Occident : témoin ce beau passage d'un sermon du patriarche Germain de Constantinople : « La respiration n'est pas seulement le signe, mais la cause de la vie ; de même aussi le nom de l'immaculée Vierge, Mère de Dieu, s'il se trouve partout, en toute occasion, dans la bouche des serviteurs de Dieu, est une preuve qu'ils sont vivants, et tout ensemble un principe producteur et conservateur de la vie » (3). Témoin encore cette invocation de

(1) J. Lansperg., *ibid.*, *Epp. paraenet.*, L. 1, ep. 23, t. I, p. 137, sq.

(2) S. Laurent. Justin., *De triumph. Christi agone*, c. 18.

(3) S. German. Constantinop., *Serm. in S. Mariae Zonam.* P. G. xcviij, 380.



saint Jean Damascène : « Fille de Joachim et d'Anne, ô ma Souveraine, agréez la prière de l'un de vos serviteurs. C'est un pécheur, il est vrai ; mais il vous aime ardemment, et vous regarde comme la seule espérance de sa joie, comme la protectrice de sa vie, comme sa médiatrice auprès du Seigneur, comme le gage certain de son salut » (1). Témoin aussi le discours sur les *Louanges de la bienheureuse Vierge Marie* ; discours qui semble d'origine grecque, bien qu'il ait trouvé place parmi les œuvres de saint Ephrem : « Je vous salue, porte du ciel... Avocate unique des pécheurs... Clef du royaume céleste... Salut assuré de tous les chrétiens qui recourent sincèrement à vous » (2).

Les *Ménées* des Grecs nous offrent dans leurs chants les pensées des saints qui, du moins pour une grande part, en sont les auteurs. Or, rien de plus fréquent que d'y trouver une assurance de salut pour les serviteurs de Marie. « Voilà que votre Fils adopte manifestement ceux qui louent en vous la Fille du céleste Père » (3). « Comparé à vous, le soleil est sans éclat : car c'est de vous qu'est né le Dieu revêtu de chair qui élève vos clients et vos serviteurs jusqu'à la lumière de sa divinité » (4). « O vierge immaculée, vous avez porté dans votre sein le Dieu éternel, au-dessus de tous les êtres ; et, de plus, à tous ceux qui célèbrent vos louanges vous accordez comme récompense

(1) S. Joan. Damasc., *Serm. in Nativit. B. V. Deiparae*, n. 12. P. G. xcvi, 680.

(2) *Orat. de Laudib. B. M. V. Opp. S. Ephraem* (latine et graece), t. III, 575, sq.

(3) *Men.*, S. Josephi confess., 14 mart., od. 9, de S. Benedicto. *Piet. Marian. Graec.*, n. 265.

(4) *Men.*, S. Theophan., 16 janv., od. 5, de cath. S. Petri. *Pietas Mar.*, n. 99.

le salut de leurs âmes » (1). — « Par vous, ô Vierge bénie, notre prière monte avec une souveraine confiance vers Dieu votre Fils ; et nous avons l'assurance absolue de n'être pas trompés dans notre attente » (2). — « Pour tous ceux qui vous louent avec une volonté pieuse, vous êtes le salut éternel » (3). « Le Christ, ô notre Dame, ... admet à la présence de la Trinité tous ceux qui d'un même amour et d'une même foi vous offrent de dignes louanges » (4). — « Vierge très pure, Vierge immaculée, nous vous saluons comme le port, le rempart et l'armure de vos clients ; plus encore, comme notre introductrice au royaume céleste, une introductrice qui leur épargnera la confusion d'en être jamais repoussés (5). — « Celui qui s'est revêtu de notre chair en vos entrailles, vous voyant sous la croix transpercée d'un glaive et toute inondée de larmes, sentit en lui-même une incroyable compassion pour vous. C'est pourquoi, voulant répandre la rosée de ses consolations sur votre douleur, il vous dit : Cessez de pleurer, ma mère. Je souffre, mais c'est de grand cœur. Mort, je me relèverai bientôt du tombeau, afin de glorifier tous ceux qui vous donneront honneur et louange » (6).

C'est par saint Alphonse de Liguori que j'ai commencé l'énumération de ces témoignages, et c'est aussi

(1) *Men.*, S. Josephi conf., 3 jan., in Matut. precib., od. 6. *Pietas Mar.*, n. 23.

(2) *Men.*, Anonym., 17 mart., od. 1, de S. Alex. *Pietas Mar.*, n. 268.

(3) *Men.*, Philoth. patr., od. 1 et 4 can. 1, de SS. Patr. Conc. œcum. *Pietas Mar.*, n. 424.

(4) *Men.*, S. Joseph. conf., 20 maii, od. 9, de S. Thallio. *Pietas Mar.*, n. 362.

(5) *Men.*, Anonym., 2 april., od. 5, de S. Tito thauinat. *Pietas Mariana*, n. 362.

(6) *Men.*, Anonym., 8 april., de SS. Herodione, Agabo et soc. *Pietas Mar.*, n. 332.



chez lui que j'ai trouvé plusieurs d'entre eux. Qu'on me pardonne, si j'en appelle encore, non plus à l'autorité de ses écrits, mais à celle de sa propre conduite. Il saisissait toutes les occasions d'inspirer à ceux qui l'approchaient une dévotion tendre et filiale pour la Mère de Dieu, comme le gage le plus assuré de leur salut éternel. Sa *Vie* nous en donne maintes fois la preuve.

« Soyez dévots à la Vierge, leur disait-il, et la Vierge vous sauvera ». « Si tous ceux qui viennent me faire visite, disait-il encore, emportaient de ma cellule la dévotion à la Madone, cela suffirait pour les sauver ». Un jeune homme qui se disposait à partir pour le noviciat, étant allé trois fois lui demander sa bénédiction, reçut trois fois cet avis : « Si vous voulez persévérer, recommandez-vous sans cesse à la Sainte Vierge ». Ce docteur de l'Église, si riche de mérites et de vertus, regardait sa propre admission dans le royaume céleste comme indissolublement liée avec la dévotion qu'il avait pour Marie. Un soir, c'était dans les dernières années de sa vie, le vénérable vieillard se demandait anxieusement s'il avait récité son chapelet dans la journée. Le frère, chargé de veiller sur le saint infirme, lui dit pour le tranquilliser : Je crois que nous l'avons récité. « Vous croyez, vous croyez, reprit-il. En êtes-vous bien sûr? Vous ignorez donc que de cette dévotion dépend mon salut » (1)?

(1) *S. Alph. de Liguori*, par le P. Berthe. L. VI, c. 13, t. II, p. 579. Je lis au même endroit du même ouvrage qu'une des plus grandes consolations du saint, dans la solitude à laquelle l'avaient condamné ses infirmités, était le souvenir de ce qu'il avait fait pour propager la confiance en Marie. Le 25 octobre 1874, un frère lui lisait quelques pages sur la Sainte Vierge. Quel est cet ouvrage, demanda-t-il? C'est, lui fut-il répondu, votre livre sur *les Gloires de Marie*. Mon Dieu, s'écria-t-il, que je vous remercie de m'avoir fait écrire ce livre en l'honneur de votre

A bien considérer les choses, il n'y a rien là qui doive nous étonner. En effet, c'est, d'une part, un point de doctrine acquis que, dans ses desseins providentiels, Dieu nous octroie toutes ses grâces, et surtout les grâces de choix, par la médiation de Marie. D'autre part, il n'est pas moins certainement établi que, de par la volonté divine, les intercessions particulières de la Sainte Vierge en faveur des hommes sont, en règle générale, attachées à la dévotion qu'ils ont pour elle, aux prières qu'ils font monter vers son trône. Donc, être serviteur de la Mère de Dieu, c'est réaliser les conditions mises par la divine miséricorde à la réception de ces grâces victorieuses qui font les prédestinés. Si donc Notre Seigneur m'a donné d'aimer sa mère, de l'honorer, de recourir comme un fils à sa protection maternelle, je trouve dans cette grâce un gage, un signe grandement consolant qu'après l'avoir servie dans cette vallée de larmes je serai près d'elle et de son Fils au séjour des élus.

Tels étaient, on peut le dire, les sentiments unanimes des chrétiens, maîtres et fidèles, quand le Jansénisme vint, par sa funeste influence, jeter le trouble dans les âmes. « Ne croyez pas, faisaient-ils dire par la Vierge elle-même, ne croyez pas que vous soyez du nombre des prédestinés pour *quelque petit culte* que vous me rendez, si vous n'avez point de charité » (1). Or le petit culte dont parle si dédaigneusement le *donneur d'avis*, c'est celui-là même que saint Alphonse de Liguori devait recommander comme un

mère. Oh! qu'il est doux, au moment de la mort, de penser qu'on a pu contribuer à implanter dans les cœurs la dévotion à la Sainte Vierge.

(1) *Avis salutaires de la Sainte Vierge à ses dévots indiscrets*, § 2, n. 1.



gage de salut : « visiter les images de la Madone, réciter son Rosaire, jeûner pour lui plaire le samedi et la veille de ses fêtes », porter ses livrées, faire partie des congrégations et des confréries érigées en son honneur (1).

L'unanimité que nous avons constatée parmi les vrais catholiques, on la retrouve, mais renversée, parmi les partisans de la secte et ses fauteurs plus ou moins conscients. C'est ainsi que Baillet, loin de reconnaître dans la dévotion des pécheurs envers la Mère de Dieu un gage de conversion future, une marque la plus légère de prédestination, nie « que cette dévotion puisse être véritable ». Et de peur que les exemples de grands pécheurs extraordinairement ramenés à Dieu, grâce à leur amour pour cette divine mère, n'inspirent trop de confiance à leurs semblables, il nous avertit de « chercher dans l'Évangile des sûretés suffisantes contre les fables qu'on pourrait avoir inventées sous le spécieux titre de révélations, d'apparitions, de prédictions et de miracles... ; moyens, dit-il, imaginés par le père du mensonge contre la vérité éternelle » (2). Ne lui parlez pas de l'application faite à Marie par l'Église des textes où la sainte Écriture a chanté les louanges de la divine Sagesse; application si propre à confirmer les sentiments des Saints et des Docteurs; il vous répondrait insolemment et lourdement : « L'Église, pour honorer Marie, ... a poussé, si on l'osait penser, au delà de ce que l'on peut imaginer dans les bornes de la condition humaine, lorsqu'elle a emprunté

(1) *Vie de S. Alphonse de Lig.*, l. c.

(2) Adrien Baillet, *De la dévotion à la Sainte Vierge et du culte qui lui est dû.* (Paris, 1693), p. 63, 64, 257, etc.

de l'Écriture, en faveur de cette Mère de Dieu, ce que le Saint Esprit n'a dicté que de la Sagesse éternelle » (1).

Le grave Nicole, un des hommes de Port-Royal qui passaient pour les plus modérés, n'a pas évité ces excès. Examinant « la maxime qui se répand assez ordinairement dans plusieurs personnes du menu peuple, qu'on ne saurait périr éternellement quand on est dévot à la Sainte Vierge », il ne lui trouve aucune signification qui nesoit ou fausse ou dangereuse. C'est pourquoi, « la prudence chrétienne veut que l'on s'abstienne d'avancer cette maxime parmi le peuple; et même il faut en désabuser ceux qui en sont prévenus, et qui la prennent dans un mauvais sens » (2) : ce qui pratiquement revient à blâmer et même à condamner tant de saints et de pieux auteurs qui l'ont enseignée dans leurs ouvrages, pour la gloire de la mère et la consolation de ses enfants (3).

(1) *Id.*, *Ibid.*, p. 202.

(2) Nicole, *Instruct. théolog. et morales sur l'oraison domin.*, la *salutat. angélique*, etc. VII<sup>e</sup> instr., c. 8.

(3) Il ne sera pas sans utilité de rapporter ici les différents sens examinés par Nicole et le jugement qu'il en fait. *Premier sens* : « Toute dévotion envers la Sainte Vierge, quand elle serait même déstituée de tout amour de Dieu, et qu'elle serait tout extérieure, ne laisserait pas de donner l'assurance du salut ». « Maxime, dit-il, certainement fautive et erronée », soit parce qu'il n'y a point de bonnes œuvres en particulier auxquelles le salut soit infailliblement attaché; soit « parce que des actions de dévotion faites sans amour (de charité) ne seraient pas même des bonnes œuvres ». — *Second sens* : « Quand même elle (la dévotion à la S. Vierge) ne naîtrait que d'une charité imparfaite, et qu'elle serait jointe à des crimes, on ne laisserait pas d'être certainement sauvé ». « Erreur indubitable... car, si on est souvent damné avec une charité imparfaite pour Jésus-Christ, lorsqu'elle ne convertit pas le cœur, on ne l'est pas moins souvent avec ces dévotions imparfaites pour la Sainte Vierge qui naissent d'un amour commencé ». — *Troisième sens* : « Si l'on a une vraie dévotion envers la Sainte Vierge qui procède d'une charité justifiante, on ne la peut jamais perdre, et l'on sera infailliblement sauvé ». « Encore une erreur visible »; car « on peut perdre en cette vie la vraie dévotion à la Sainte Vierge, jointe à la charité justifiante, comme on peut (suivant la foi) perdre cette cha-



Malheureusement, les efforts des nouveaux docteurs ne restèrent pas sans résultat. A force d'exagérer les périls de la croyance populaire, ils en vinrent à la rendre suspecte, même à des écrivains catholiques, et, ce qui est plus déplorable encore, à priver ainsi la Sainte Vierge des hommages qu'elle lui procurait.

III. — Essayons de préciser la doctrine commune, puisque des chrétiens ont pris à tâche d'en dénaturer la signification pour s'arroger le droit de la proscrire. Ce sera, du même coup, mettre à néant toutes les attaques qu'ils ont dirigées contre elle, et contre la dévotion qu'elle suppose et qu'elle encourage.

Deux choses sont à considérer : premièrement, l'assurance du salut que donne la dévotion envers la Mère de Dieu ; secondement, la nature de la dévotion dont cette certitude est le fruit. Or l'une et l'autre ont des degrés. Et pour parler tout d'abord de la certitude, manifestement il ne peut s'agir ici d'une certitude absolue, d'une certitude qui exclue toute crainte, toute espèce de doute. « Personne, enseigne le Concile de Trente, aussi longtemps qu'il est dans cette vie mortelle, ne doit être assez présomptueux pour croire avec certitude qu'il est absolument du nombre des prédestinés : comme s'il était vrai qu'il ne puisse plus pécher quand il est une fois justifié, ou qu'il doive se

---

rité ». — *Quatrième sens* : « Si l'on persévère toute sa vie dans une vraie dévotion envers la Sainte Vierge, qui naisse d'une charité suffisante à la justification, on sera certainement sauvé, et alors cette proposition sera très vraie ; mais il est pourtant dangereux de l'avancer, parce que ce sens n'est nullement naturel, et que le peuple est porté à prendre ces paroles dans un des trois premiers sens que nous avons marqués, qui sont faux et erronés ». D'ailleurs, ce ne serait rien dire de la dévotion à Marie, qu'on ne puisse avancer « de toute bonne œuvre, du culte de tout saint qui procède d'une charité justifiante ». Nicole, *l.c*

promettre un repentir assuré s'il venait à pécher. Car, en dehors d'une révélation spéciale, on ne peut savoir ceux que Dieu s'est choisis » (1). Donc, la certitude du salut dont parlent nos auteurs ne peut être qu'une grande, une très grande probabilité, tout au plus ce qu'on appelle d'ordinaire la certitude morale.

Il faut en dire tout autant de l'impossibilité de la damnation pour les serviteurs de la Reine du ciel. A prendre cette expression au sens strict, on aurait le droit de la regarder comme insoutenable et contraire même aux principes de la foi ; car, s'il est rigoureusement impossible qu'un serviteur de Marie se perde, il devient également nécessaire qu'il soit sauvé. Mais il n'est pas dans l'intention de ceux qui l'emploient de lui donner une signification si rigoureuse. Eux-mêmes s'en défendent et montrent, par nombre d'exemples empruntés soit aux Saintes Écritures, soit au langage usuel, que, dans un foule de cas, le terme *impossible* peut s'entendre d'une très grande difficulté, d'une impossibilité morale, qui, l'une et l'autre, ne portent aucune atteinte à la liberté.

Or, parce que cette assurance du salut a sa raison d'être dans la dévotion envers la Mère de Dieu, il suit manifestement de là qu'elle doit être proportionnelle à la même dévotion, d'autant plus solide ou d'autant plus faible qu'on sera plus ou moins parfaitement le serviteur et l'enfant de Marie. Votre culte pour elle va-t-il jusqu'à vous rendre imitateur de ses vertus : êtes-vous chaste, patient, scrupuleux à garder les commandements de son divin Fils ; fuyez-vous jusqu'à l'ombre du mal ; en un mot, êtes-vous de ceux que

---

(1) *Concil. Trident., sess. VI, cap. 12.*



leur amour pour Marie porte efficacement à suivre avec fidélité l'avertissement donné par elle aux serviteurs de Cana : « Faites tout ce qu'il vous aura dit » ; c'est à vous surtout que la dévotion envers la Sainte Vierge est une marque assurée de prédestination. Toutefois, vous avez encore à craindre, non pas du côté de votre céleste protectrice, mais du vôtre : car cette dévotion même, vous pouvez la laisser refroidir en vous, la perdre même. Il y a des exemples d'un pareil malheur.

S'il en est ainsi, disaient le Jansénisme et ses fauteurs, pourquoi nous annoncer la dévotion à la Sainte Vierge comme un signe, un gage infailible de salut ? En effet, pourvu que je fasse pénitence et qu'une fois justifié j'observe fidèlement la loi divine, à l'exemple de Marie, je serai certainement du nombre des élus, quand bien même je n'aurais pas eu de particulière dévotion pour elle. Au contraire, si je ne remplis pas ce double devoir, eussé-je multiplié sans fin mes pratiques de dévotion, il n'y aura pour moi ni pardon ni salut. N'est-ce pas une loi de la justice éternelle, que le ciel est pour quiconque paraît au jugement revêtu de la grâce, et seulement pour lui ? Il est vrai, répondons-nous, personne n'est sauvé, s'il ne porte la charité dans son cœur. Mais le culte pieux de la Sainte Vierge n'en est pas moins un gage de prédestination pour ceux-là même qui, justifiés par la pénitence, marchent ensuite avec courage dans les voies de la justice. Pourquoi ? Parce que c'est à leur dévotion pour Marie qu'ils devront les grâces de choix qui assureront leur persévérance, les relèveront de leurs chutes s'ils viennent parfois à faillir, et finalement les conduiront, sous la protection de leur céleste mère, à la bienheureuse éternité.

Gage et signe de salut pour les justes, la dévotion à Marie l'est aussi pour les pécheurs : je parle de ces âmes qui, trop faibles et trop lâches pour rompre les liens du péché, gémissent de leur servitude, et demandent par Marie la force de volonté qui leur manque, afin de reconquérir la liberté des enfants de Dieu. Sans doute, l'état où je les suppose est incompatible avec le salut. Tant que ces égarés y demeurent, ils sont loin de Dieu, quelques témoignages de respect et d'amour qu'ils offrent à sa mère. Mais ils peuvent, et doivent même espérer que Marie, touchée de leur misère, fera jaillir sur eux du cœur de son Fils ces grâces victorieuses qui transforment un pécheur, et le ramènent humilié et repentant entre les bras du Père qui est aux cieux.

Je me demande ce qui pourrait infirmer cette espérance. Serait-ce que Marie n'aime pas les pécheurs, et que leurs invocations ne sauraient la toucher ? Mais tout en elle proteste contre une si désolante doctrine : sa bonté, sa miséricorde, sa mission ; tout, jusqu'à son existence même.

Serait-ce que Jésus-Christ ne l'exaucerait pas si, confiante dans son emploi de médiatrice, elle s'approchait du trône de la grâce, intercédant pour ces malheureux coupables ? C'a été la persuasion des sectaires que nous avons en vue. Quelques-uns même s'emportèrent jusqu'à prêcher que, « s'il arrivait que la Sainte Vierge, importunée par les vœux, par les respects et par les prières d'un pécheur, voulût se rendre sa médiatrice auprès de son Fils, son Fils pour punir le pécheur d'avoir voulu surprendre sa justice, et d'avoir abusé de la bonté de sa mère, lui donnerait la mort et le damnerait ; de même que Salomon fit mourir Ado-



nias, parce qu'il s'était servi de l'intercession de Bethsabée, sa mère, pour lui demander une grâce qui eût fait tort à sa puissance et à son autorité » (1). Paroles et pensées qui sont autant de blasphèmes contre la Vierge et contre son Fils : contre la Vierge dont elles nient la puissance d'intercession; contre son Fils, qu'elles transforment en un tyran sans entrailles pour les malheureux, sans cœur pour sa mère.

Serait-ce peut-être que le pécheur lui-même rendrait inutiles par son obstination la tendresse de la médiatrice et la bonté paternelle du Médiateur? Mais nous parlons d'un pécheur qui gémit de son état; qui crie du fond de sa misère et de son impuissance, implorant la main puissante et secourable qui seule peut le relever, le fortifier et le sauver. Donc, le privilège promis aux dévots serviteurs de la Vierge n'est pas seulement pour les justes; d'autres peuvent s'en prévaloir, puisque leur dévotion pour elle leur obtiendra des grâces efficaces de pénitence et de sincère conversion.

Outre les pécheurs dont je viens de parler, il en est d'autres, plus enfoncés dans leurs désordres et moins désireux d'en sortir. Ils ont bien quelque velléité de revenir un jour à Dieu. Mourir dans sa disgrâce et paraître devant lui, sans avoir déposé le fardeau de leurs crimes, est un malheur auquel ils ne sont pas résignés. Mais ce retour et cette conversion, ils les retardent indéfiniment. Leur disposition présente est de vivre au gré de leurs caprices et de leurs passions.

(1) Extrait d'un sermon prêché à Paris, vers 1675, le jour de la Nativité de notre Dame. Cf. Apologie des dévots de la Sainte Vierge, p. 42. Bruxelles, 1675.

S'ils prient la Mère de miséricorde, s'ils l'honorent, ce n'est pas avec le dessein d'obtenir par elle grâce et secours pour sortir *actuellement* d'un si funeste état, puisqu'ils ont l'intention d'y persévérer, mais uniquement dans l'espérance de s'arrêter avant l'heure fatale, et de ne pas mourir sans être réconciliés avec Dieu.

Il faut bien le dire, une dévotion si imparfaite est bien loin d'inspirer une infaillible confiance : car, je le répète, l'assurance du salut que donne la dévotion pour la Sainte Vierge est proportionnelle à la mesure de cette même dévotion. Or, est-ce avoir pour Marie les dispositions d'un serviteur et d'un fils, que de se résigner de gaieté de cœur à demeurer si constamment en opposition avec ce qu'elle aime, et de résister opiniâtrement à ses appels? Qui me prouve même qu'une dévotion si languissante et si faible ne sera pas elle-même étouffée sous la masse d'iniquités dont on la charge; et n'ai-je pas des raisons trop sérieuses d'en prévoir le triste abandon? Je dirais à ces obstinés : Prenez garde; la mort a des surprises, et qui se détache ainsi de Dieu finit souvent par abandonner aussi la Mère de Dieu pour ne plus l'honorer, pas même des lèvres. Mais n'allez pas toutefois laisser périr ce germe, éteindre cette étincelle (1). C'est encore un don de Dieu. Combien de conversions dont « l'évidente origine se rencontre, sous les ruines de l'éduca-

(1) « Ne quis tamen obtrectandi cupidus nostra haec (de salute non consequenda *sola* exteriorum symbolorum devotione), aliorum accipiat, quasi cultum erga B. V. deserendum peccatori esse doceamus, nihilque prodesse ejus preces aliosve pios actus, si de sua conversione non cogitet, advertendum id ex superioribus propositionibus non consequi : peccatoris enim oratio impetratoria est ex mera Dei misericordia. . . . etiam sine proposito emendandae vitae; dummodo non tam obstinato sit animo, ut omne poenitentiae consilium perpetuo abjecerit. . . » Benedict. XIV, de Festis B. V., c. 6, de festo B. V. de Monte-Carmelo, § 7.